

REGLEMENT INTERIEUR DE VOTRE CLUB CALIFORNIA GYM

- 1) L'accès à la salle et aux appareils est autorisé aux seuls adhérents actifs, c'est-à-dire à toute personne à jour de cotisation (mensualité réglée).
- 2) Pour accéder à votre club, vous avez acheté un badge. Ce badge est obligatoire à chacune de vos séances pour passer les barrières automatiques.
- 3) Toute tentative de passage sans badge est directement sanctionnée par l'exclusion.
- 4) Si vous n'avez pas votre badge, nous pourrions vous ouvrir exceptionnellement la porte. Cependant, au-delà de 3 oublis vous devrez soit racheter un badge soit revenir avec votre badge pour rentrer.
- 5) Si vous perdez votre badge ou que vous vous le faites voler, vous devrez le racheter au tarif en cours.
- 6) L'abonnement étant lié à la personne qui l'a acheté est non cessible, le badge ne peut être cédé ou prêté. Toute entorse à cette règle sera sanctionnée par l'interruption immédiate de l'abonnement sans aucune forme de remboursement de prorata.
- 7) Vos enfants ne sont pas autorisés à entrer dans les espaces sportifs.
- 8) Le passage par les vestiaires est indispensable avant l'accès dans le club. Notamment pour y enfiler une tenue de sport, des chaussures propres, prendre une serviette à poser sur les appareils et y déposer votre sac dans un casier.
- 9) Le port de chaussures propres non utilisées en extérieur est obligatoire.
- 10) Les sacs ne peuvent être entreposés ailleurs que dans un casier que vous pouvez cadenasser. Le dépôt de sac en salle est interdit et à titre exceptionnel à l'accueil. « Vos affaires personnelles sont sous votre entière responsabilité. »
- 11) Chaque cadenas devra être retiré chaque soir afin de ne pas bloquer un casier inutilement. Ils seront chaque soir coupés et le contenu laissé dans un sac à l'accueil.
- 12) Vous devez impérativement vous munir d'une serviette pour la poser sur les bancs de musculation.
- 13) L'entraînement torse nu n'est pas autorisé.
- 14) L'utilisation des poids et haltères est soumise à l'obligation de les ranger après chaque utilisation. Les barres doivent donc être systématiquement déchargées et les haltères replacés sur le rack.
- 15) Les appareils de musculation ne sont pas des bancs d'écoles, ne collez pas vos chewing-gums dessous. (Toute autre forme de dégradation est bien entendu proscrite !). Il est interdit de manger sur les zones d'entraînements.
- 16) Le matériel est fait pour faire de vous des femmes et des hommes forts, pas des brutes !! Il peut être bousculé, pas maltraité !!!
- 17) Le nettoyage des appareils cardio est obligatoire, du papier et des pulvérisateurs sont à votre disposition.
- 18) Les cours d'aquabike sont uniquement sur réservation. Elles se font sur le site de réservation « RESAMANIA », par téléphone ou directement à l'accueil. Chaque inscription doit être nominative.
- 19) En dehors des périodes de présence des coaches, soyez systématiquement deux par sécurité pendant vos séances. En cas d'incident, le club décline toute responsabilité.
- 20) Le respect des horaires est une règle incontournable, ainsi, il est obligatoire de rejoindre les vestiaires bien avant la fermeture du club (entre 15 et 10 minutes avant la fermeture)
- 21) Dans l'espace aquatique règlement d'hygiène
 - **Sont interdit** : pansement, chewing-gum, chaussettes de sport, les cheveux long non attachés, bandana, casquettes ou autres textiles, maillots de bains long, débardeurs, mini short homme ou femme, string.
 - **Sont autorisés** : bonnets de bain.
 - **Sont obligatoire** : maillots de bain, douche avant les cours, séchage avant de sortir de l'espace aquatique.
- 22) Dans l'espace aquatique les plongeurs et sauts sont interdits, l'apnée interdite sauf autorisation du maître-nageur présent.
- 23) Seul le matériel aquatique de California gym est autorisé dans l'eau.

Le savoir-vivre est de rigueur dans les relations avec le personnel ou entre usagers de la salle. Tout pratiquant s'engage à adopter en toutes circonstances une attitude et un langage corrects à l'égard de tous et à établir des relations basées sur le respect d'autrui. Si vous constatez que quelque chose ne fonctionne pas (lumière, sèche-cheveux, manque de papier...) n'hésitez pas à nous remonter l'information, et nous nous engageons à intervenir dans les délais les plus brefs. En cas de non-respect du présent règlement, la direction se réserve le droit de suspendre ou d'annuler un abonnement sans aucune forme de compensation.